

PER  
P-208  
EX-2  
15

Vol. V

MARS 1907

N<sup>o</sup> 7

---

# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

## SOMMAIRE

Pages

241—Quelques vieilles formes.....	PHILÉAS GAGNON.
245—Encore les prénoms.....	EUGÈNE ROUILLARD.
252—La francisation des mots anglais dans le franco-canadien.	ADJUTOR RIVARD.
265—Lexicologie franco-canadienne.....	L'abbé V.-P. JUTRAS.
270—Lexique canadien-français ( <i>suite</i> ).....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
274—Bibliographie.....	ADJUTOR RIVARD.
277—Livres et revues.....	ADJUTOR RIVARD.
279—Sarclores.....	LE SARCLEUR.
280—Anglicismes.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

---

Editeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

# ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

*g* = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *æ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *ïw* = *u* semi-voyelle (*huile*); *é* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *ç* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *k* (son voisin de *k+y*), *g* (son voisin de *g+y*), *n* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *t*, *d* (sons voisins de *t+s*, *d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *â* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ô* (*o* de *pot*), *âé* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *âè* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ẽ* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ã* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a'*, *i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *á*, *í*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *o[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

## QUELQUES VIEILLES FORMES

*de notre langue, glanées dans les actes des anciens notaires,  
les papiers de justice, etc.*

---

Gilles Rageot, dont le nom se présente souvent dans les notes suivantes, est un Normand de vieille roche, qui fut Notaire Royal et Greffier de la Prévosté. Il nous a laissé plusieurs expressions particulières à son pays de Normandie. Il paraît aussi avoir répandu ici, pendant quelque temps, l'habitude de féminiser les noms de famille portés par des femmes. Ainsi il écrira (4 fév. 1688) : « Marché de pierre et chaux entre *la Parente* (Jeanne Bodeau, épouse de Pierre Parent, de Beauport) et les Ursulines. » C'est aussi dans ses actes qu'on trouve ces nombreuses transpositions de lettres au milieu d'un mot, citées plus loin au mot : *Mairage*.

Alzan. — « Une cavalle a poil Alzan » (Rageot, 3 sept. 1673.) On trouve encore ce mot dans les dictionnaires de nos jours, écrit : *alezan*, pour indiquer un cheval à poil d'un roux fauve ; mais il n'est plus, que je sache, employé ici.

Apichimon. — « ... avec un *apichimon* de 8 castors » (Rageot, 27 juillet 1691), ce qui d'après le contexte serait un synonyme du *robinette* de nos jours, c'est-à-dire un montant additionnel donné à titre gratuit et en surplus d'une somme spécifiée d'avance sur un engagement « pour aller aux 8ta8ais ». Chambalon (28 mai 1694) se sert aussi de ce mot dans le même sens.

Ce doit être un mot tiré de la langue des Outaouais, « 8ta8ais ». C'est ainsi que Gilles Rageot écrivait toujours le nom de cette nation sauvage.

J'ai trouvé une explication de ce mot avec une variante, dans le volume intitulé : « Relations et mémoires inédits pour servir à

l'histoire de la France dans les pays d'outre-mer», par Pierre Margry, (Paris 1867), page 78. Dans le «Mémoire de Bougainville sur l'état de la Nouvelle-France à l'époque de la guerre de sept ans», on lit: *Apichimon*, terme sauvage usité dans la langue française parmi les Canadiens, pour exprimer l'équipement d'hiver, où il y a de plus une peau d'ours, une peau de loup-marin, des raquettes, une traine, un collier de portage, des mitaines, etc.»

**But à but.**—Échange faite *but à but* (Rageot, année 1685), dans le sens que nous donnons aujourd'hui à *change pour change*, c'est-à-dire sans retour ni d'un côté ni de l'autre. Becquet (18 janv. 1682) s'exprime encore plus clairement en écrivant: *But-à-but et sans aucune soulle*.

De vieux notaires canadiens se sont encore servis de cette expression, jusque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Comté.**—Il est curieux de voir ce nom toujours employé avec le genre féminin, avant 1700. Ainsi on dit «*la Comté St-Laurent*» (Rageot, 23 fév. 1685)—«*la Comté d'Orsainville*» (Chs Rageot, 17 avril 1700).

«**Convocation** au son de voix d'homme, en la manière accoutumée». (Roy, 24 fév. et 7 mai 1679.)

**D'abondant.**—«...pour ce présent *d'abondant* autorisé» (Barbel, 16 janvier 1708), c'est-à-dire pleinement autorisé.

**Drapeaux.**—En 1685, à Montréal, Barbe Chevalier, fille de Joseph, présente une requête au Lieutenant général, réclamant un montant du sieur Lestaige, marchand, qui l'aurait trompé, pour payer les *langes et drapeaux* destinés à l'enfant dont elle attend la naissance. Dans la Saintonge, on appelle *drapeaux* les langes et petits linges destinés à l'enfant qui va naître.

**Ensemblement.**—«Plusieurs personnes faisant *ensemblement* le voyage des 8ta8ais.» (Rageot, 1 oct. 1672.)

**Fourbu ni esfart.**—Parlant d'un cheval que vend l'archevêque Grandpré à René Réaume, le 16 sept. 1690 (Rageot), on le donne comme *sans fourbu ni esfart*, c'est-à-dire n'étant pas fourbu ni crevé.

**Gariment.**—«...avec promesse de *gariment*», c'est-à-dire avec promesse de garantie. (Chambalon, 15 mars 1696.)

**Gasparde.**—«...une grange en *gasparde*, couverte de paille et close de pieux.» (Chambalon, 1 mai 1697.) D'où vient ce mot *gasparde*?

**Habituer pour habiter.**...«Ne pouvant faire habituer sa concession.» (Rageot, 29 mars 1689.) On rencontre cette forme à tous moments dans les actes qui précédèrent 1700.

**Journaux de terre, pour lopin ou compeau.** (Rageot, 2 nov. 1683.)

**Mairage pour mariage.** (Gilles Rageot, 3 août 1687.) On observe communément, vers le même temps, ces transpositions de lettres au milieu d'un mot. Ainsi on écrit *berbis* pour brebis, *formage* pour fromage, *berland* pour brelan. D'après Génin, c'est ainsi qu'on écrivait ces mots aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, tout en les prononçant : mariage, brebis, etc.

**Manable (Maison).**—Ce mot *manable* était et est encore employé en Normandie, pour signifier : maison d'habitation. Rageot s'en sert ici en 1674 (14 avril). On n'en servait pas souvent ici de cette expression ; on disait généralement *maison d'habitation*.

**Mathelotage (Travailler au), dans le sens de faire l'office de matelot.** (Chambalon, 30 dec. 1698.)

«**Mil six cent huitante et neuf**».—Ainsi écrit par Pierre Pinel (Rageot, 11 oct. 1689), pour mil six cent quatre vingt neuf. On écrivait aussi «mil six cent septante, mil six cent nonante».

«**Minuttant l'occasion de le maltraiter**».—Ainsi s'exprime Denis Sabourin, de Montréal, dans une requête au Bailly du lieu, contre Joseph Denis dit Le Vallon, le 13 oct. 1677. *Minuttant* est ici employé dans le sens de *guettant* l'occasion de le maltraiter, c'est-à-dire faisant de ce guet une affaire de toutes les minutes. Cette expression me paraît délicieuse.

«**Ouiller des bariques**» (Chambalon, 11 sept. 1698), pour *jauger* ou *mesurer*. Dans la Saintonge (Éveillé), ce mot signifierait : ajouter un liquide à un autre pour faire le plein dans un tonneau.

**Proparler.**—«...et après en avoir *proparlé* avec le dit Mézeré» (Rageot, 29 août 1690), c'est-à-dire s'en être entretenu avec lui auparavant.

**R'mette-germain.**—Qui n'a pas entendu des centaines de fois cette expression de « r'mette » ou « r'mède-germain », comme synonyme de cousin issu de germains ?

Quand le notaire François Rageot, homme instruit, fils d'un greffier de la Prévosté et qui le fut lui-même, parle de cette sorte de cousins dans ses actes (voir le 22 nov. 1734), il écrit : « Cousins remués de germains », et je crois que c'est bien là l'origine de notre « r'mette germain ». En effet, si on prononce un peu vite et sans arrêt les mots « remué de germain », on voit comment cette expression a pu devenir « r'mette germain ».

On trouve dans Jonain, *le Patois Saintongeois* : « Remué de, issu immédiatement de, en parlant des parents : cousin remué de germain, c'est cousin second. »

**Rondignolles.**—« ...qu'il n'y aura que bons bois sans *rondignolles* » (Rageot, 10 nov. 1691), c'est-à-dire sans rondins ou bois ronds.

**Souliers de sauvages,** (Rageot, 6 oct. 1673.) Sont-ce là nos souliers en cuir rouge, *plissés*, ou nos souliers mous, en peau d'original ou de caribou ? On veut probablement parler des premiers, car on les nomme encore ainsi de nos jours.

**Tournants et virants.**—Le 17 mars 1680 (Roy, notaire à Sainte-Anne-de-la-Pérade), Michel Lemay de Lotbinière achète de Jean Lemoyne, seigneur de la terre de Sainte-Marie, « un moulin a bra avecq tous les tournants et virants prest à faire de blaid farine ».

**Vendition.**—Le notaire Michel Roy, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, tour à tour notaire et traiteur chez les Sta8ais, se servait presque toujours de cette expression. Ainsi il écrivait : « Acte de vendition—la dite vendition. »

PHILÉAS GAGNON.

## ENCORE LES PRÉNOMS

---

On a soutenu que le caractère d'un peuple se reflétait dans ses noms propres, lorsque ces noms n'étaient pas un simple numéro d'ordre ou encore une étiquette pour distinguer les individus les uns des autres.

Ceci était vrai surtout chez les anciens. Le nom propre exprimait alors et presque toujours, dans une formule brève et énergique, le sentiment qui jaillissait de l'âme des parents à la naissance d'un enfant.

Dans les temps modernes, l'imagination et le sentiment n'ont pas à s'exercer au sujet du nom de famille, dont la formation est indépendante de notre initiative et de nos goûts. L'effort se porte alors sur les noms reçus au baptême, sur les prénoms qui accompagnent le nom de famille, et cet effort, convenons-en tout de suite, n'aboutit pas toujours à d'heureux résultats. Aussi ne faut-il pas s'aviser, comme autrefois, de juger du caractère des individus d'après les petits noms bizarres et drôlatiques dont un trop grand nombre sont quelquefois affublés, car il nous faudrait porter des jugements peu flatteurs et absolument décourageants.

\* \* \*

Dans une étude aussi instructive que spirituelle, l'un des directeurs de la Société du Parler français, M<sup>gr</sup> Laflamme, s'élevant contre la manie de certains parents d'imposer à leurs enfants des noms bizarres et ridicules, a déjà présenté au public une nomenclature assez bien fournie de prénoms fantaisistes, recueillis dans un milieu spécial<sup>(1)</sup>. Le gouvernement provincial vient de publier la liste des 5,413 familles de douze enfants bénéficiaires de la loi Mercier, ayant reçu cent acres de terre ou une prime de cinquante piastres.

Cette brochure nous donne les noms et prénoms du père et de la mère de chacune de ces familles. En les parcourant, nous avons mieux compris toute l'opportunité des remarques de M<sup>gr</sup> Laflamme, et nous avons cru utile de revenir sur ce sujet.

---

(1) *Liste des candidats au brevet d'instituteurs et d'institutrices admis à subir l'examen devant le Bureau central des examinateurs catholiques.*

Sur les 10,826 noms inscrits dans la brochure qui vient d'être citée, il s'en trouve bien en effet cinq à six cents dont l'étrangeté vous prend presque au dépourvu. C'est toute une série d'appellations, plus extraordinaires les unes que les autres, qui paraissent tirées de romans à vingt sous ou encore expressement créées pour l'occasion par l'imagination débordante de certains parents.

La tendance générale—chose regrettable à dire—est de s'éloigner le plus possible de la simplicité et de parer sa progéniture de noms n'ayant pas cours dans la circulation ordinaire. D'autres, payant d'audace, franchissent d'un pas léger les frontières du bon sens et vont s'accrocher à tout ce qu'il y a de plus folichon et de plus grotesque.

Que penser par exemple de ces parents qui, croyant faire un estimable cadeau à leur fille, l'ont dénommée *Louise-Michel*? Du choix d'un pareil nom faut-il conclure que le souvenir de la trop fameuse communiste qui battait le pavé de Paris, il y a quelque trente ans, avec le drapeau rouge à la main, a hanté le cerveau de nos paysans et qu'on s'est imaginé que cette insurgée pouvait servir de modèle à une bonne petite Canadienne française?

Une autre s'appellera tout bonnement *Thessalonique*. Certes, on peut estimer les Grecs, voire même leurs présents, mais nous ne saisissons pas bien le rapport qui existe entre cette ville oubliée de l'ancienne Macédoine et une brave petite fille destinée à devenir la femme de l'un de nos colons.

Dans le royaume des femmes, la mode, toujours tyrannique, a fait éclore les noms en *a*. C'est à ce point que le pays en est littéralement couvert et que l'on ne prévoit pas bien le jour où la vogue de la doucereuse finale prendra fin. A vrai dire, cette manie n'offre rien de repréhensible, du moment qu'elle ne franchit point certaines bornes et que la finale tant aimée peut s'adapter convenablement au nom choisi. Il est et il sera toujours très décent par exemple de s'appeler *Sara, Louisa, Séphora, Maria, Clara, Claudia, Victoria, Eliza*. Seulement à côté de ceux-ci et de bien d'autres qui ne sont pas dépourvus de gentillesse, que de petits noms en *a* à physionomie rébarbative, sentant la recherche, la préciosité ou ayant une allure biscornue! Je pourrais en dresser toute une liste; bornons-nous à quelques-uns:

*Exilma, Alima, Lucivinia, Elzelma, Leviana, Onésia, Méala, Dorsina, Glovina, Zanilda, Cléophina, Melinda, Méala, Génèra, Hilaria, Théana, Vinalda et Zulma.*

Il y a vingt-cinq ans, un pur sang, que ses maîtres appelèrent *Zulma*, conquit une grande célébrité en remportant le grand prix sur la piste de Longchamp. Durant quinze jours et plus, les gazettes de Paris et de Londres ne s'entretenaient que du triomphe de ce *Zulma*. Sa renommée s'étendit jusqu'à l'Amérique. Bref, ce *Zulma* devint la coqueluche de tout le monde. Nous en sommes à nous demander maintenant si ce n'est point pour commémorer le souvenir de cette retentissante victoire hippique, que l'un des nôtres s'est avisé d'imposer un nom de cheval à une tendre créature qui méritait certes plus d'égards!

D'autre part, les romans et les feuilletons de journaux sont une source féconde où l'on puise avec satisfaction. En effet, il est évident que c'est chez eux que va s'inspirer un trop grand nombre de nos gens et que se récolte la plus copieuse moisson des noms en *a* et des prénoms aux allures les plus fantastiques. Nous avons pourtant, comme l'a fait remarquer si judicieusement M<sup>gr</sup> Lallamme, la ressource du calendrier qui est inépuisable, même pour une race aussi prolifique que la nôtre, mais ce conseil passe par dessus bien des têtes. Le roman d'imagination exerce sur certains esprits une séduction presque irrésistible, et c'est le plus souvent sous l'empire d'un pareil souvenir de lecture que l'on va confier aux registres de l'état civil des noms pris à tout hasard, comme *Gléphyre*, *Ozith*, *Mélandé*, *Norinde*, *Zothie*, *Eximasse*, *Théophisse*, *Delienne*, *Télérise*, *Isbé*, *Véralie*, *Almaïde*, *Hermaline*, *Flamine*, *Restitude*, *Alphérine*, *Démorise*, *Ananolie*, *Noflette*, *Fridoline*, *Marlévine*, *Fouloline*, *Vilarine*, *Adelgine*, *Armeline*, *Tracis*, *Mézélie*, *Fridolise*, *Mermeline*, *Stephanelli*, *Métheldée*, *Zoraïde*, *Ozéoire*, *Héraclise*, *Plumyeta*.

C'est le temps ou jamais de s'écrier: quelle cacophonie! Outre qu'il faut presque se décrocher les mâchoires pour venir à bout de quelques-uns de ces noms, la majeure partie d'entre eux dénote un goût déplorable. Nos aïeules, qui ne lisaient point de romans ni de feuilletons, se contentaient de s'appeler tout simplement *Josephine*, *Suzanne*, *Julie*, *Elizabeth*, *Eléonore*, *Catherine*, ou de quelque autre nom peu prétentieux, et ne s'en trouvaient pas plus mal. Cela valait bien, n'est-ce pas, au simple point de vue de l'harmonie des sons, les *Gléphyre*, les *Marlévine*, le *Métheldée*, les *Fouloline*, les *Eximasse* et les *Plumyeta* de notre époque?

Une autre opération, devenue assez commune de nos jours, consiste à féminiser tous les noms masculins. Ainsi, *Zéphirin*

devient *Zéphirine*, *Séraphin Séraphine*, *Joseph Joséphine*, *Fidèle Fideline*, *César Césarie*, *Théophile Théophila*, etc. Cette opération n'offre en soi rien de contraire aux convenances, si l'on ne verse pas dans le ridicule. Mais si les femmes peuvent impunément emprunter leurs noms aux hommes, il est douteux que les hommes puissent se parer, avec la même grâce et la même désinvolture, des noms féminins.

Le citoyen qui signe par exemple, sur le registre, *Ira*, produit de suite une impression fâcheuse. D'abord *Ira* est un mot latin qui signifie « colère ». Et probablement ce *pater familias* est le plus doux des hommes ! Avec sa terminaison féminine, *Ira* pourrait tout au plus convenir à une mégère, et le Canada français ne produit pas ce type !

*Phébé* étant la sœur de Phébus, dieu de la lumière, comment peut-il convenir qu'on inflige ce nom à un être portant moustache et favoris ?

Ce nom se trouverait plus à sa place dans les rangs du beau sexe, où l'on n'a pas manqué, au reste, de l'accaparer.

Toutefois, comme il est de provenance païenne et que les chrétiens n'ont rien à démêler avec la mythologie, pourquoi la plus belle moitié du genre humain ne chercherait-elle point à se pourvoir ailleurs ?

Un monsieur que l'on condamne à s'appeler toute sa vie *Zéphir*, est rudement exposé à n'être jamais pris au sérieux. Heureux encore s'il échappe au ridicule. Les *doux zéphirs* font bonne contenance dans une ode poétique ; collés aux flancs d'un être humain, ils n'offrent plus rien de rafraîchissant.

*Séraphin* peut être un nom séduisant, mais combien difficile à soutenir dans la pratique ! Supposez que ce soit un homme politique qui ait hérité de ce nom, que de luttes il devra soutenir et que de vertus il lui faudra pratiquer pour ne point mentir à ses origines et ne pas se brûler les ailes dans les milieux où il est appelé à se mouvoir !

*Philandre*—qui n'a rien de commun avec *filandreux*—sonne assez agréablement aux oreilles. Quel dommage que ce mot ne serve à désigner, d'après les lexiques, qu'un groupe de mammifères marsupiaux rapaces, famille des didelphidés !

Il n'est pas davantage interdit à l'un de nos semblables de s'appeler *Perplexe*. Tous les goûts sont dans la nature. Il n'y a

que des caractères bien trempés et résolus et des esprits sereins qui pourraient s'inquiéter de ce petit nom.

Vous savez d'autre part qu'il est une muse présidant à l'astronomie et dénommée *Uranie*. Croiriez-vous qu'on a trouvé moyen de bombarder de ce nom l'un de nos compatriotes, alors que notre système planétaire possède probablement pour lui des mystères insondables ? Ça n'est pas précisément généreux.

Comme le caprice et la fantaisie ne connaissent pas de bornes, voilà maintenant qu'un bon papa, tout glorieux de nos illustrations canadiennes, a cru faire œuvre patriotique, en obligeant sa fille à s'appeler *Laurievine*. Celle-ci, en grandissant, a vite découvert que l'appendice (*vine*) se collait assez piteusement à la première partie de son nom, et elle s'en est affligée. L'autorité paternelle ne voulant pas en démordre ni entrer en composition, la jeune demoiselle dite *Laurievine* n'a plus eu d'autre alternative que de prendre son mal en patience.

Nous sommes tentés de plaindre du même coup ce compatriote du district de Châteauguay qui traîne après lui un prénom également rare et cocasse : *Amydano*. La justice devrait punir les parrains qui persécutent de cette façon des filleuls qui ne sauraient leur avoir fait aucun mal.

\* \* \*

Les noms Juifs ont été bien longtemps en grande faveur. La brochure déjà citée nous en fournit la preuve. On en découvre à toutes les pages et ces noms tirés de la Bible sont indistinctement l'apanage des deux sexes.

Chez le sexe fort, la faiblesse pour les noms israélites est même un peu plus prononcée. C'est ainsi que l'on compte par centaines les *Moïse*, les *Abraham*, les *Lazare*, les *Josué*, les *Jacob*, les *Jonas*, les *Élie*, les *Élisée*, les *David*, les *Samuel*. D'autres répondent aux noms d'*Esdras*, *Japhet*, *Job*, *Enoch*, *Aman*, *Osias*, *Zacharie*, *Abiud*, *Sinaï*, et *Balaam*.

La plupart des ces appellations sont dignes de tous les respects ; celle de *Balaam* est un peu plus risquée. Elle évoque malgré soi le souvenir de cette fameuse ânesse que montait le prophète et qui se mit tout à coup, non pas à braire, mais à parler à haute et intelligible voix. Pour tout dire en un mot, *Balaam*,

transformé en petit nom à l'usage des contemporains, est une de ces bizarreries qui amènent infailliblement le sourire et la pitié sur les lèvres.

*Sinai* rappelle bien à l'esprit un autre souvenir historique ; seulement, la célébrité de cette montagne de l'Arabie, où l'Éternel dicta à Moïse le décalogue, ne justifie point nos gens de s'approprier ce nom de lieu pour s'en fabriquer un nom. On ne devrait pas être plus admis à s'appeler *Sinai* qu'*Ararat*, *Arménie*, *Himalaya* ou encore *Popocatépetl*, sous le prétexte que ce mont est l'un des plus fameux volcans du Mexique.

Il y a quelque cinquante ans, alors que la question juive ne battait pas encore son plein, cette tendance à revêtir les siens d'un nom biblique, avait dégénéré chez nous en un véritable engouement. Nous avons gardé souvenance d'une famille de Québec composée de six garçons qui tous portaient des noms juifs : *Abraham*, *David*, *Enoch*, *Josué*, *Jacob*, *Samuel*. Je ne suis pas sûr si le père ne s'appelait pas lui-même *Ismaël* ! Quand tout ce monde-là était réuni ensemble, on pouvait croire que la synagogue était au complet. Il y a ici évidemment un parti pris d'être original. Que les noms des anciens patriarches de l'Écriture soient dignes de toute vénération, nul n'y contredira. Est-ce une raison tout de même pour une seule famille de les accaparer en bloc ?

Chez les femmes, nous rencontrons nombre d'*Esther*, de *Salomé*, de *Séphora*, d'*Athalie*, puis viennent les *Abigaïl*, les *Isaïde* et les *Édesse*.

*Édesse* est une ville de l'ancienne Mésopotamie qu'on ne s'attend guère à voir en cette affaire, et *Isaïde* a dû, dans sa formation, s'inspirer du prophète Isaïe.

Les Grecs ont aussi été mis à contribution, quoique dans une mesure plus modeste que les Hébreux. Nous leur avons emprunté *Homère*, *Hercule*, *Achille*, *Hippolyte*, *Polydore*, *Héléodore*, *Héraclée*, nom de plus de quarante villes de l'antiquité, *Hégésippe*.

Du côté des femmes, pleuvent les *Eudoxie*, les *Théodésig*, les *Euphrosyne*, les *Nymphodore*, les *Alphée*, et même les *Thaïs*, tout comme si c'était un sensible honneur que de porter le nom d'une courtisane grecque du IV<sup>e</sup> siècle !

\* \* \*

Il ne faudrait pas s'imaginer pourtant que nous avons été les seuls au monde à abuser des prénoms et à donner libre cours à cet égard à la fantaisie.

En France, les mêmes abus ont existé et la recherche du nom aux allures singulières ou pittoresques a été aussi intense que chez nous.

« Depuis le II<sup>e</sup> siècle, dit Larousse, une véritable anarchie s'introduisit dans les dénominations, introductions de noms étrangers, même barbares, confusions du *nomen*, du *pronomen* et des *cognomina*. »

C'est à ce point qu'une ordonnance (août 1539) dut intervenir, et que dans cette ordonnance François 1<sup>er</sup> prescrivit la tenue des registres où les curés devaient inscrire avec exactitude l'époque de la naissance des fidèles, les noms qui leur étaient donnés, ainsi que ceux des pères et mères.

L'accomplissement de ces formalités ne devait point encore arrêter le mal ni amener les gens à résipiscence. Le caprice, la mode aidant, se donna libre carrière comme jadis. A l'époque révolutionnaire, il subit une transformation. On ne veut plus porter que des noms célèbres et, à cette intention, l'histoire ancienne est fouillée à fond. Les familles ne comptent plus dans leurs rangs que des *Brutus*, des *Caton* et des *Scævola*. Puis, la nature entière fournit à son tour des prénoms ; ceux-ci sont empruntés aux plantes, aux animaux, même aux êtres inanimés.

Avec cette manière de procéder, l'anarchie dans les prénoms atteint bientôt son apogée.

L'État comprend qu'il faut y apporter un remède et il décrète par une loi—la loi du premier avril 1804—que les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus dans l'histoire ancienne, pourront seuls être reçus comme prénoms sur les registres de l'état civil destinés à constater la naissance des enfants. La même loi interdit aux officiers publics d'en admettre aucun autre dans leurs actes.

Cette législation ne laissait pas que d'être fort judicieuse, et sans exiger qu'on l'impose à notre province, c'est notre sentiment qu'il y aurait tout à y gagner à s'en inspirer. Ce serait le plus sûr moyen de battre en brèche et d'écarter cette multitude de prénoms fantaisistes, souvent vides de sens, qui viennent s'étaler hardiment dans les cahiers publics affectés à l'inscription des noms de nos familles.

EUG. ROUILLARD.

# LA FRANCISATION DES MOTS ANGLAIS

## DANS LE FRANCO-CANADIEN

Dans la formation d'une langue nouvelle dont la destinée est simplement d'en continuer une autre qui s'éteint, comme les langues romanes ont continué le latin parlé de la plèbe, il s'opère une évolution phonétique inconsciente, graduelle, et qui suit des lois constantes; certains phonèmes se maintiennent, il se produit des permutations et des amuïssements, et des sons nouveaux se développent. Si une langue, à la faveur d'un de ces événements qui broient les peuples et les mêlent, en rencontre une autre et se l'incorpore, il peut encore résulter de cette fusion des transformations profondes et sortir des sons inconnus.

Il n'en va pas de même dans les simples emprunts de mots. « En empruntant un mot étranger, dit M. Nyrop, on n'emprunte pas en même temps tous les phonèmes étrangers qui le composent. » Ainsi, dans les emprunts faits à l'anglais, on se borne à « substituer aux phonèmes étrangers ceux des phonèmes français qui leur ressemblent le plus ». Mais ces évolutions ne se font pas suivant des lois constantes. Des circonstances multiples exercent ici leur influence; entre autres, rappelons que l'emprunt peut être dû à la transmission orale, ou à la lecture des textes; l'emprunt peut être fait par le peuple, il peut l'être aussi par les lettrés. Dans le premier cas, le français cherchera à rendre la forme *prononcée* anglaise, sans se soucier de la forme *écrite*: *baby* a donné « bébé »; dans le second cas, le français se contente d'arranger et de prononcer à sa manière la forme écrite anglaise: *humour* se prononce *umu:r*. Parfois l'un et l'autre procédé contribuent à la francisation d'un mot d'emprunt; mais les termes qui entrent dans la langue grâce à l'écriture gardent longtemps leur figure étrangère. Il est à craindre même qu'ils la gardent toujours. Aussi M. Remy de Gourmont voudrait-il qu'on réforme les mots venus par l'écriture seule et qu'on les écrive tout de suite « comme les prononcerait un paysan ou un ouvrier tout à fait étranger à l'anglais ». Il propose les formes *boucmaaire* (ang. *book-maker*), *valcovère* (ang.

*walk-over*), etc., et il cite, pour « servir, dit-il, de guide en des circonstances analogues », un certain nombre de mots anglais francisés au Canada. (*Esthétique de la langue française*, 2<sup>ème</sup> édition, p. 99.)

La langue française n'a pourtant pas gardé chez nous une vitalité créatrice et un pouvoir d'assimilation plus remarquables qu'en France. Mais, c'est par transmission orale que nous sont venus les mots cités par M. de Gourmont et beaucoup d'autres; c'est par le peuple qu'ils ont d'abord été traités, grâce à quoi ils ont été absorbés et ont subi des déformations parfois hardies. Un grand nombre de mots ont aussi été empruntés à l'anglais par nos gens instruits; ceux-là conservent leur forme étrangère.

Quel sort est réservé à tous ces mots, surtout à ceux qui sont restés jusqu'ici rebelles aux procédés ordinaires de francisation? quelle influence exerceront-ils sur les destinées du français au Canada? plusieurs ne devraient-ils pas être impitoyablement rejetés, et ne devrions-nous pas avoir soin de naturaliser seulement ceux « qui apportent avec eux une idée nouvelle et qui prennent au dépourvu nos propres ressources linguistiques »? et quels sont ces mots qui méritent vraiment les honneurs de la francisation? et quel traitement convient-il de leur faire subir?...

Questions complexes et difficiles à résoudre. Le plus sûr serait sans doute de plonger ces mots dans le creuset populaire et de n'accorder le droit de cité qu'à ceux qui sortiraient de l'épreuve transformés et habillés à la française. Mais aujourd'hui le peuple lit beaucoup; l'influence de l'orthographe, que déplorait déjà Littré, est telle que « la prononciation s'incline devant l'écriture », comme le dit Darmesteter; bref, le parler populaire n'a plus le pouvoir assimilateur qu'il avait autrefois, et, si la langue écrite elle-même ne s'efforce, le départ du bon et du mauvais dans nos emprunts pourrait bien ne jamais se faire, les mots anglais introduits dans notre langage pourraient bien y rester toujours sous leur forme étrangère. Il n'est donc pas inutile, il est urgent de s'occuper de la francisation des mots anglais dans le franco-canadien.

Mais comment orienter nos efforts? et de quelle manière l'évolution phonétique des mots anglais, de ceux dont l'emprunt est nécessaire, devrait-elle se faire pour arriver à une francisation légitime?

On ne trouvera pas ici la réponse à cette question. Le but de cette étude est plus modeste. Je veux seulement fournir des

matériaux à ceux qui tenteraient l'étude de ce problème. A l'aide des observations faites dans la province de Québec sous la direction de la Société du Parler français au Canada, j'ai dressé une liste de mots empruntés à l'anglais et usités chez nous. Après avoir distingué ceux qui ont subi déjà des déformations notables de ceux dont la francisation est à peine commencée, j'ai distribué les premiers en classes, de manière à montrer, s'il est possible, suivant quelles lois ils paraissent avoir évolué. Le résultat de ce travail est, je l'avoue, peu satisfaisant; il fera cependant voir que nos procédés de francisation sont assez semblables aux procédés employés autrefois en France dans le traitement des mots anglais empruntés. Peut-être aussi y trouvera-t-on quelques formes qui pourront, comme dit M. de Gourmont, « servir de guide en des circonstances analogues », spécialement dans la naturalisation des termes qui ne sont encore qu'à demi francisés et de ceux qui ne le sont pas du tout.

### MOTS ANGLAIS FRANCISÉS OU A DEMI FRANCISÉS

#### I—Abrégement des longues

1° *a:* ⇒ *a'*. *a* long, ouvert ou fermé, devient bref.

- |   |  |
|---|--|
| 1. ang. <i>draft</i> ( <i>à:</i> )=traite             | ⇒ fr.-can. <i>drà'f</i> —draffe <sup>(1)</sup> |
| 2. <i>flask</i> ( <i>à:</i> )=flacon                  | <i>flà's</i> —flasse                           |
| 3. <i>scarf</i> ( <i>à:</i> )=cravate                 | <i>skà'f</i> —scaffè                           |
| 4. <i>corn-starch</i> ( <i>à:</i> )=amidon<br>de maïs | <i>kò'nèstà'c</i> — cones-<br>tache            |
| 5. <i>sharp</i> ( <i>à:</i> )=vif                     | <i>chè'rp</i> —charpe                          |
| 6. <i>plaster</i> ( <i>à:</i> )=taffetas gom-<br>mé   | <i>plà'stè:r</i> — plasteur                    |
| 7. <i>slab</i> ( <i>à:</i> )=dosse                    | <i>slà'p</i> —slappe<br><i>slà'b</i> —slabe    |

L'abrévement de la voyelle dans les spécimens 1, 2, 3 et 4, est peut-être dû à la réduction de l'enclave.

On pourrait ajouter à cette liste *bà'rgè'n* (bargaine) ←= ang. *bargain*, et *bà'rlé* (barlé) ←= ang. *barley*, mais ces deux mots sont aussi du vieux français.

A comparer aux faits ci-dessus, l'abrévement de la voyelle *a* dans le fr. « partenaire » ←= ang. *partner* (*à:*).

(1) Il faut lire: « Le mot anglais *draft*, prononcé par *à:* (*a* ouvert long), et signifiant *traite*, donne en franco-canadien le mot qui se prononce *drà'f* et qui s'écrirait en orthographe vulgaire *draffe*. »

2° *i*: ⇒ *i*:. *i* long devient bref.

- |   |  |
|---|--|
| 8. ang. <i>teem</i> ( <i>i</i> :)=attelage              | ⇒ fr.-can. <i>ti·m</i> —time   |
| 9. <i>wheelhouse</i> ( <i>i</i> :)=cabine<br>du pilote  | <i>wi·lus</i> —ouilousse   |
| 10. <i>velveteen</i> ( <i>i</i> :)=espèce de<br>velours | <i>vàlvèti·n</i> —valvetine  |
| 11. <i>reel</i> ( <i>i</i> :)=esp. de danse             | <i>ri·l</i> —ril   |
| 12. <i>misdeal</i> ( <i>i</i> :)=maldonne               | <i>mizdi·l</i> —misdille   |
| 13. <i>meeting</i> ( <i>i</i> :)=assemblée              | <i>mi·tè·n</i> —mitaine  |
| 14. <i>to sneak</i> ( <i>i</i> :)=se dérober            | <i>eni·ké</i> —cheniquer   |
| 15. <i>yeast</i> ( <i>i</i> :)=levure                   | <i>i·s</i> —isse   |
| 16. <i>to clean</i> ( <i>i</i> :)=nettoyer              | <i>kli·nè</i> —cliner  |
| 17. <i>steam</i> ( <i>i</i> :)=vapeur                   | <i>sti·m</i> —stime  |
| 18. <i>speed</i> ( <i>i</i> :)=vitesse                  | <i>spi·t</i> —spite  |
| 19. <i>tweed</i> ( <i>i</i> :)=espèce d'é-<br>toffe     | <i>twi·d</i> —touide   |
| 20. <i>steamboat</i> ( <i>i</i> :)=vapeur               | <i>èsti·mbò·t</i> — estime-<br>bote<br><i>sti·mbò·t</i> — stime-<br>bote<br><i>sti·mbó:t</i> — stime-<br>baute |
| 21. <i>spree</i> ( <i>i</i> :)=bamboche                 | <i>sprì</i> —spri  |

De même, *i* long est devenu bref dans les mots suivants, francisés en France: «steamer» (pron. *sti·mà:r*) ←⇒ ang. *steamer* (*i*:), «rosbif» (*ròzbi·f*) ←⇒ ang. *roast beef* (*i*:), «bifteck» (*bi·ftè·k*) ←⇒ ang. *beefsteak* (*i*:), «cliver» (*kli·vè*) ←⇒ ang. *to cleave* (*i*:), «keepsake» (*ki·psè·k*) ←⇒ ang. *keepsake* (*i*:).

3° *o*: ⇒ *o*:. *o* long devient bref.

- |   |  |
|---|--|
| 22. ang. <i>corn-starch</i> ( <i>ò</i> :)=ami-<br>don de maïs | ⇒ fr.-can. <i>kò·nèstà·c</i> — conesta-<br>che |
| 23. <i>horse-power</i> ( <i>ò</i> :)=mo-<br>teur à chevaux    | <i>hò·spò:r</i> —hossepore                     |
| 24. <i>boss</i> ( <i>ò</i> :)=maître                          | <i>bò·s</i> —bosse                             |
| 25. <i>lacrosse</i> ( <i>ò</i> :)=crosse                      | <i>làkrò·s</i> —lacrosse                       |

L'*ò*: de *dog* et de *bulldog* s'est pareillement abrégé dans le français «dogue» et «bouledogue».

4° *u*: ⇒ *u*:. *ou* long devient *ou* bref.

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| 26. ang. <i>saloon</i> ( <i>u</i> :)=buvette | ⇒ fr.-can. <i>sàlu·n</i> —saloune |
| 27. <i>caboose</i> ( <i>u</i> :)=cuisine     | <i>kàbu·s</i> —cabousse           |

- |     |                               |                           |
|-----|-------------------------------|---------------------------|
| 28. | <i>loose</i> (u:)=lâche       | <i>lu:s</i> —lousse       |
| 20. | <i>to move</i> (u:)=mouvoir   | <i>mu:vé</i> —mouver      |
| 30. | <i>balloon</i> (u:)=ballon    | <i>ba'lu:n</i> —baloune   |
| 31. | <i>spittoon</i> (u:)=crachoir | <i>spitu:n</i> —spittoune |

Le français abrège aussi l'u long des mots *groom* et *croup*.

REMARQUE I. Cependant, devant *l* et *r* finales, les longues se maintiennent, absolument comme dans le fr. « vibord » ← ang. *waistboard*.

Exemples :

- |     |                                |                                 |
|-----|--------------------------------|---------------------------------|
| 32. | ang. <i>spare</i> (è:)=de trop | ⇒ fr.-can. <i>spè:r</i> —spaire |
| 33. | <i>crowbar</i> (á:)=pince      | <i>króbá:r</i> —crôbarre        |
| 34. | <i>overalls</i> (á:)=salopette | <i>óvrá:l</i> —ôvrâles          |
| 35. | <i>sheer</i> (i:)=embardée     | <i>ci:r</i> —chire              |
| 36. | <i>tea-board</i> (ò:)=plateau  | <i>tébò:r</i> —thé-bord         |

Le spécimen 33 a évidemment été influencé par le fr. « barre ».

Le mot « thé-bord » est, du moins en sa deuxième partie, le produit de l'étymologie populaire.

Les consonnes *l* et *r* exercent leur influence assez souvent même dans l'intérieur des mots, comme dans *frò:li*, tiré de l'ang. *frolie* (ò:) [escapade], et *ká:lé*, de l'anglais *to call* (á:) [appeler les diverses figures d'une danse].

Je ne cite pas *klè:rè* (clairer), ni *klè:rè:n* (clairenne), tirés de l'anglais *to clear* et *clearance*, car on y voit surtout l'influence analogique du fr. « éclairer ».

REMARQUE II. Devant *r* finale, il arrive même que la brève devient longue. On observe ce phénomène surtout dans la francisation de la terminaison anglaise *-er* des substantifs, dont le franco-canadien fait invariablement *-eur*, comme le français dans « reporter » (pron. *répòrtè:r*) et « steamer » (pron. *stí:mè:r*). Mais c'est plutôt une substitution de suffixe.

Ainsi, dans les mots franco-canadiens suivants, la terminaison *-eur*, prononcée par *è:r*, remplace la terminaison anglaise *-er*, prononcée par *è:r*: draveur (← anglais *driver*), clameur (*climber*), groceur (*grocer*), pédleur (*peddler*), plasteur (*plaster*), dipeur (*dipper*), tombleur (*tumbler*), borneur (*burner*), baqueur (*backer*), conforteur (*comforter*), catcheur (*catcher*), clipeur (*clipper*), clineur (*cleaner*), chéveur (*shaver*), laufeur (*loafer*), plombeur (*plumber*), ronueur (*runner*), planeur (*planer*), scouateur (*squater*), smogleur (*smugler*), cèleur (*caller*).

Il faudrait excepter *kòpè'rs* (coppeurse), tiré de l'anglo-américain *coppers* [chemineau]; *krakè'rs* (craqueurse), du pluriel anglais *crackers* [biscuits]; *getè'rs* (gaiteurse), du pluriel *gaiters* [guêtres, chaussures], et *slipè'rs* (slippeurse), du pluriel *slippers* [pantoufles]; mais *r* n'est pas ici terminale, puisqu'elle est suivie d'une *s*, le mot franco-canadien reproduisant la forme du pluriel anglais.

## II—Réduction des diphtongues

1° *áu*  $\Rightarrow$  *u* ou *ò*. La diphtongue anglaise représentée par les graphies *ou* et *ow*, et qui se prononce *áu*, se réduit, dans le franco-canadien, par la chute de son premier élément; le second élément se maintient comme dans l'anglais francisé «clown» (pron. *klun*) et «cowpox» (pron. *kupòks*):

37. ang. *wheelhouse* (*áu*)=cabine  $\Rightarrow$  fr.-can. *wi'lu's*—ouilousse  
du pilote

38. *roundhouse* (*áu*)=cabine *ròdu's*—rondousse  
du pilote

ou devient *o* ouvert:

39. ang. *horse-power* (*áu*) = mo  $\Rightarrow$  fr.-can. *hò'spò:r*—hossepore  
teur à chevaux

40. *crowd* (*áu*)=foule *krò:d*—craude  
*krò:l*—craule

41. *township* (*áu*)=canton *tò'neip*—tonnechipe

On pourrait aussi citer le spécimen 38 comme exemple de la réduction *áu*  $\Rightarrow$  *ò* dans sa première syllabe; *round* aurait d'abord donné *rònd*, et secondairement, la nasalisation se serait produite: *ròd*. Mais c'est plutôt une simple traduction de *round* par «ronde».

On a relevé cependant dans certaines régions une nasalisation secondaire de ce genre: *township*, après avoir passé par *tò'neip*, est devenu *tòncip*, et même, par une espèce d'étymologie populaire, *tròpcip* (trompechipe).

Si *ground wire* [fil de terre] avait été traité de la même manière, il aurait donné *gròdwè:r*; l'étymologie populaire en a fait *grānwè:r* (grand nouère).

2° *ày*  $\Rightarrow$  *à*  $\Rightarrow$  *è*. La diphtongue anglaise *ày*, représentée par *i*, se réduit dans le franco-canadien par la chute de son élément palatal. D'autre part, le premier élément de la diphtongue, *à*, peut aller jusqu'à *e* ouvert, comme dans le français «anspect» (pron. *āspèk*)  $\leftarrow$  ang. *handspike* (*ày*).

42.	ang. <i>strike</i> (ày)=grève	⇒ fr.-can. <i>strák</i> —straque <i>strèk</i> —strèque
43.	<i>drive</i> (ày)=flottage	<i>dràv</i> —drave
44.	<i>to drive</i> (ày)=flotter du bois	<i>dràvè</i> —draver
45.	<i>driver</i> (ày)=flotteur	<i>dràvè:r</i> —draveur
46.	<i>climber</i> (ày)=grimpeur	<i>klàmè:r</i> —clameur
47.	<i>blind</i> (ày)=mise, au jeu	<i>blàn</i> —blagne
48.	<i>wire</i> (ày)=fil de fer	<i>wà:r</i> —ouare <i>wè:r</i> —ouère
49.	<i>horn-pipe</i> (ày) = espèce de danse	<i>àrlèpàp</i> —arlepape <i>àrlèpèp</i> —arlepèpe
50.	<i>light</i> (ày)=phare	<i>lè:tr</i> —laitre

Le spécimen 50, *lè:tr*, est rare; on entend plus souvent le mot *light* prononcé à l'anglaise: *làyt*, et dans *lighthouse*, la forme écrite domine dans la première syllabe: *litu:s* (litousse).

3° *èé* ⇒ *è, é*. Certaines graphies simples sont prononcées en anglais comme de véritables diphtongues. Le franco-canadien réduit ces diphtongues comme les autres. Les mots suivants se prononcent en anglais par *èé*, et ce phonème segmenté se réduit dans la francisation canadienne à *è* ou *é*, comme dans les mots francisés «keepsake» (pron. *kipsè:k*) ←= ang. *keepsake* (*èé*), «bifteck» (pron. *biftè:k*) ←= ang. *beefsteak* (*èé*), «break» (pron. *brè:k*) ←= ang. *break* (*èé*), «aile» (pron. *è:l* ou *é:l*) ←= ang. *ale* (*èé*), «héler» (pron. *hèlé*) ←= ang. *to hail* (*èé*), etc.

51.	ang. <i>safe</i> ( <i>èé</i> )=coffre-fort	⇒ fr.-can. <i>sé:f</i> —saife
52.	<i>sago</i> ( <i>èé</i> )=sagou	<i>sé:gó</i> —saigau
53.	<i>brake</i> ( <i>èé</i> )=frein	<i>brè:k</i> —braique
54.	<i>show-case</i> ( <i>èé</i> )=vitrine	<i>eukè:s</i> —choucaisse
55.	<i>to shave</i> ( <i>èé</i> )=écorcher	<i>é:vé</i> —chaiver
56.	<i>rail</i> ( <i>èé</i> )=rail	<i>rè:l</i> , <i>ré:l</i> —raile
57.	<i>gaiter</i> ( <i>èé</i> )=guêtre, chaussure	<i>gètè:rs</i> , <i>gétè:rs</i> — gaiteurse

Au spécimen 53, se rattachent ses dérivés: *brè:ké* (braiquer), *brè:kmàn* (braiquemanè) ←= *brakeman*; au spécimen 55: *cévà:r* (chaiveur) ←= ang. *shaver*, et *cévà:j* (chaivage); au spécimen 56: *dèrèlé* (dérailler). Du reste, le français qui prononce *rá:y* (rail), dit *rè:lwé* (railway).

4° *óó* ⇒ *ò, ó*. La diphtongue anglaise *óó*, représentée tantôt par *o*, tantôt par *oa* ou *ow*, se réduit, dans le franco-canadien, à

o fermé, comme dans le français « beaupré », tiré de l'anglais *bowsprit*, ou à o ouvert, comme dans le français « coke » ← ang. *coke*, « bol » ← ang. *bowl*, etc.

58.	ang. <i>bowl</i> (óó)=boule	⇒ fr.-can. <i>bó:lé</i> —baulé
59.	<i>grocer</i> (óó)=épicié	<i>gró:sâ:r</i> —groceur
60.	<i>grocery</i> (óó)=épicerie	<i>gró:sri</i> —grocerie
61.	<i>crowbar</i> (óó)=pince	<i>króbá:r</i> —crôbarre
62.	<i>pigeonhole</i> (óó)=casier	<i>pidjónó</i> —pidjonnot
63.	<i>overalls</i> (óó)=salopette	<i>óvrá:l</i> —ôvrâles
64.	<i>coat</i> (óó)=habit	<i>kó:t</i> —côte
65.	<i>cove</i> (óó)=anse	<i>kó:v</i> —côte
66.	<i>hose</i> (óó)=boyau	<i>hó:s</i> —hausse
67.	<i>to loaf</i> (óó)=flâner	<i>lô:fé</i> —laufer
68.	<i>loafer</i> (óó)=flâneur	<i>lô:fâ:r</i> —laufeur
69.	<i>steamboat</i> (óó)=vapeur	<i>sî:mbò:t</i> —stimebote
		<i>sî:mbó:t</i> —stime- baute

Une réduction analogue est celle de la diphtongue *ou* de l'anglais *boom* [estacade], qui, en franco-canadien, se prononce *bó:m* (baume). D'un autre côté, le verbe *to boom* [faire valoir, faire de la réclame pour l'intérêt de], entré dans le langage des affaires, n'a gardé que le second élément de la diphtongue *ou* : *bu:mé* (boumer).

*yu:k* (youque), tiré de l'ang. *yoke* (óó), a pu se former sous l'influence du fr. « joug ».

Quant à *cu:kè:s* (choucaisse), tiré de *show-case*, le son *u*, qui y rend la diphtongue *óó*, est peut-être dû à l'influence de l'ang. *shoe*, ces sortes de montres ou de vitrines étant surtout employées par les cordonniers pour y étaler leurs marchandises.

### III—Nasalisation

1° *á* + nasale ⇒ *ã*. Cette nasalisation se rencontre dans les mots francisés « anspect », tiré de l'anglais *handspike*, et « pamphlet », emprunté de l'anglais *pamphlet*.

70.	ang. <i>landing</i> (á+n)=débar-	⇒ fr.-can. <i>lã:dè:n</i> —landenne
	cadère	
71.	<i>shampooing</i> (á+m) =	<i>eã:pun</i> —champoune
	nettoyage	

Comme *â*, sorti de la diphtongue *ây*, peut aller jusqu'à *ê*—ce qui est une évolution parfaitement régulière—de même *ã*, produit de la nasalisation de l'anglais *à* + nasale, est devenu *ê* dans quelques formes :

72. ang. *sample* (*â* + *n*) = échan- $\Rightarrow$  fr.-can. *sê:pl*—simple tillon

73. *tank* (*â* + *n*) = réservoir *tê:k*—tinqu

74. *saucepan* (*â* + *n*) = marmite *câ:spê:t*—chassepinte

Le spécimen 74 se présente aussi sous les formes *sâ:spê:t* (sassepinte) et *sâ:spâ:n* (sassepanne).

2° *ô* + nasale  $\Rightarrow$  *ô*. Le français connaît les nasalisations suivantes : « constable » (pron. *kô:stâ:bl*)  $\Leftarrow$  ang. *constable* (*ô* + *n*), « lunch » (pron. *lô:c*)  $\Leftarrow$  ang. *lunch* (*ô* + *n*), et « punch » (pron. *pô:c*)  $\Leftarrow$  ang. *punch* (*ô* + *n*). Les nasalisations franco-canadiennes sont analogues :

75. ang. *comforter* (*ô* + *m*) = cour- $\Rightarrow$  fr.-can. *kô:fôrtâ:r* — conforteur

76. *tumbler* (*ô* + *m*) = verre *tô:blâ:r*—tombleur

77. *dump* (*ô* + *m*) = remblai *dô:p*—dompe

*tô:b*—tombe

78. *punch* (*ô* + *n*) = grog *pô:s*—ponce

79. *congress* (*ô* + *n*) = espèce de bottine *kô:grê:s*—congresse

80. *dumpling* (*ô* + *n*) = espèce de pâtisserie *dô:plê:n*—domplenne

La nasalisation de *ô* + *n* par *â* dans le fr.-can. *lâ:dri* (landrie)  $\Leftarrow$  ang. *laundry* (*ô* + *n*), peut être due à l'influence du nom de famille *Landry*.

Nous avons mentionné plus haut une nasalisation secondaire dans *township*  $\Rightarrow$  *tôncip*  $\Rightarrow$  *tôncip*  $\Rightarrow$  *trôncip*.

La nasale de *plô:bê:r* (plombeur)  $\Leftarrow$  ang. *plumber* (*ô* + *m*), est due sans doute au français *plombier*.

#### IV—Chute de la consonne terminale

1° *g* de la terminaison *-ing*.

81. ang. *rigging* = agrès  $\Rightarrow$  fr.-can. *ri:gin*—riguine

82. *pudding* = pouding *pu:tin*—poutine

83. *shirting* = calicot *câ:tin*—chatine

84. *shampooing* = nettoyage *câ:pun*—champoune



Notons cependant que le son anglais *æ* devient *ò* dans :

102. ang. *burner* (*æ*) = bec de  $\Rightarrow$  fr.-can. *bòrnæ:r* — borneur  
lampe

et *i* dans :

103. ang. *wagon* (*æ*) = voiture  $\Rightarrow$  fr.-can. *wà:gi'n* — ouâguine  
4° *è*  $\Rightarrow$  *à*. Comme dans le français « falot », tiré de l'ang. *fellow*, et « hanebane », tiré de l'ang. *henbane*, *e* ouvert anglais évolue, dans le fr.-can., vers *a* ouvert.
104. ang. *peppermint* (*è*) = menthe  $\Rightarrow$  fr.-can. *pàpèrmà'n* — paper-  
poivrée mane
105. *velveteen* (*è*) = espèce de *vàlvèfi'n* — valvetine  
velours
106. *to catch* (*è*) = attraper *kàtcè* — catcher
107. *bracket* (*è*) = applique *bràkèt* — braquette

Cependant, *è*  $\Rightarrow$  *i*, dans *wrench* [clef anglaise], qui se prononce en franco-canadien : *rinc* (rin'che).

5° *è*  $\Rightarrow$  *i*.

108. ang. *bargain* (*è*) = affaire  $\Rightarrow$  fr.-can. *bàrgi'n* — barguine
109. *barley* (*è*) = orge *bàrli* — barli
110. *piggery* (*è*) = porcherie *pigri* — piguerie
111. *cookery* (*è*) = cuisine *kukri* — couquerie
112. *grocery* (*è*) = épicerie *grò:sri* — grocerie
113. *laundry* (*è*) = buanderie *là:dri* — landrie

6° *i*  $\Rightarrow$  *è*.

114. ang. *landing* (*i*) = débarca-  $\Rightarrow$  fr.-can. *là:dè'n* — landenne  
dère
115. *meeting* (*i*) = assemblée *mì:tè'n* — mitaine
116. *dumpling* (*i*) = espèce *dò:plè'n* — domplenne  
de pâtisserie
117. *slit* (*i*) = scission *slèt* — slette

7° *ò*  $\Rightarrow$  *à*

118. ang. *saucepan* (*ò*) = marmite  $\Rightarrow$  fr.-can. *sàs:pà'n* — sassepanne
119. *money order* (*ò*) = man- *mònàrdè:r* — monar-  
dat d'argent deur
120. *hornpipe* (*ò*) = espèce de *àrlèpàp* — arlepape  
danse
121. *rubber* (*ò*) = caoutchoux *ràbèt* — rabette

8° *b*  $\Rightarrow$  *p*.

122. ang. *slab* = dosse  $\Rightarrow$  fr.-can. *slà:p* — slappe

9° *p* ⇒ *b*.123. ang. *dump*=remblai ⇒ fr.-can. *tō:b*—tombe10° *d* ⇒ *t*.124. ang. *pudding*=pouding ⇒ fr.-can. *puʃin*—poutine125. *dump*=remblai *tō:b*—tombe126. *speed*=vitesse *spi't*—spitte11° *l* ⇒ *r*.127. ang. *bull's eye*=mouche—au ⇒ fr.-can. *burzà:y*—boursaille  
tir128. *marble*=bille *màrbr*—marbre

Le spécimen 128 s'est formé sous l'influence du mot français « marbre ».

12° *s* ⇒ *e*.129. ang. *saucepan*=marmite ⇒ fr.-can. *càs:pà'n*—chasse-  
panne*càs:pē:t*—chassepinte130. *to sneak*=se dérober *eni'ké*—cheniquer131. *satchell*=petit sac *catsèl*—chatselle13° *e* ⇒ *s*.132. ang. *punch*=gôûter ⇒ fr.-can. *pō:s*—ponce133. *satchell*=petit sac *catsèl*—chatselle

Les listes qui précèdent ne renferment pas tous les mots empruntés à l'anglais et introduits dans le franco-canadien. Il y en a d'autres dont la provenance étrangère est douteuse et qu'il est inutile d'étudier ici: *aviseur* peut venir aussi bien du français « aviser » que de l'anglais *advise*; *baquer* est normand au sens de céder, plier, bien qu'il soit anglais au sens de seconder (*to back*); *contenancer* a peut-être été fait sur le français « décontenancer », et non sur l'anglais *to countenance*; *discompte* est bien tiré de l'anglais *discount*, mais il a pris la forme du fr. « escompte »; *measurement* aurait pu exister sans l'anglais *measurement*.

Un certain nombre de mots se rattachent à l'anglais, mais sont des produits de l'étymologie populaire. J'en ai cité quelques-uns. Ajoutons: *coffredame* [batardeau] (ang. *coffer-dam*); *ce n'est pas faire* (ang. *fair, fair play*); *saut Morissette* (ang. *sommer-sault*); *snoque* [jeu de la tapette], qui viendrait de l'anglais *let us knock*; *Sainte-Folle* (*Stanfold*); *Saint-Morissette* (*Somerset*); *Saint-Iguenne* (*Santegan*); *Saint-Irlande* (*Sutherland*); et ce chef-d'œuvre de l'étymologie populaire, *Saint-Abroussepoil*, tiré de *Sandy Brook's Point*.

D'autres, enfin, n'offrent pas d'intérêt au point de vue de la phonétique, parce qu'ils n'ont presque pas subi de déformations, qu'ils n'ont pas été assimilés, et que, s'ils sont entrés dans le langage, ils n'ont encore à peu près rien perdu de leur forme anglaise. En voici quelques-uns : *badloque* (*bad luck*), malchance, d'où *badloqué*, malchanceux ; *brick*, bon garçon, brave ; *cook*, cuisinier ; *cliper* (*to clip*), tondre ; *currants*, raisins de Corinthe ; *fixtures*, agencements ; *foolscap*, papier écolier ; *foot-ball*, ballon ; *foreman*, contre-maitre ; *frockcoat*, redingote ; *freight*, fret ; *frill*, fraise ; *flincher* (*to flinch*), faiblir ; *fun*, plaisir ; *gang*, troupe ; *gangway*, passerelle ; *jam*, presse, amoncellement, d'où *jammer*, amonceler ; *jib*, foc ; *job*, tâche, etc., d'où *jober* et *jobeur* ; *kid*, chevreau ; *ledger*, grand livre ; *mop*, balai à laver ; *match*, partie, alliance ; *map*, carte géographique ; *mean*, méprisable ; *rough*, rude, brusque, grossier ; *stage*, diligence ; *suit*, complet, habillement ; *switch*, aiguille, d'où *switcher* ; *strap*, courroie ; *span*, paire, d'où *spanner* ; *slack*, faible, mou, et substantivement, morte saison ; *squall*, bourrasque ; *shop*, boutique ; *swell*, élégant ; *siding*, voie d'évitement ; *snack*, repas ; *shed*, remise ; *shape*, forme ; *set*, jeu, série, etc. ; *settler* (*to settle*), régler, solder ; *tabaconiste*, marchand de tabac ; *tough*, robuste, rude, difficile ; *watcher* (*to watch*), veiller ; *winch*, treuil ; etc.

Ces derniers emprunts sont pour la plupart injustifiables. Mais, parmi ceux que j'ai étudiés en premier lieu, combien méritent l'honneur d'une francisation plus complète et devraient rester dans la langue? . . . J'ai déjà dit avec quel soin nous devons proscrire de notre langage les formes anglaises, même francisées, et pour quelles raisons. (*Bull.*, I, p. 21.) Cependant, il y a de certaines expressions nécessaires chez nous et qu'il faut bien adopter. Je pense qu'elles sont peu nombreuses et que, dans tous les cas, elles ne sauraient être admises que s'il est impossible de dire autrement les choses, et pourvu que ces expressions, traitées suivant les procédés légitimes de francisation, aient perdu leur figure étrangère.

Il faudrait donc maintenant reprendre un à un les mots que j'ai cités et porter sur chacun un jugement. Mais, je l'ai dit, mon dessein, dans cette étude, était de présenter les faits, d'ordonner les matériaux, de classer les témoignages, non de trancher du coup la question complexe de la francisation des mots anglais dans le franco-canadien.

ADJUTOR RIVARD.

# LEXICOLOGIE

## FRANCO-CANADIENNE

### LA VIEILLE GRANGE

ou la grange construite au Canada, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, en pièces de bois équarries à la hache, sans clous pour les assemblages, et couverte en chaume

(Suite)

#### II

#### COUVERTURE

**Acoyaux** (*akoyô*).—V. *Bottines*.

**Attaches** (*atâe*).—Lanières d'écorce d'orme pour attacher les *gauls* aux chevrons.

**Bleuassin** (*bléasé*).—Variété de bourdaine que l'on trouve dans la région du sud du lac Saint-Pierre. Elle atteint la hauteur de dix à douze pieds. La tige, n'ayant guère plus d'un demi-pouce de diamètre, est très flexible et est très avantageusement employée dans l'engergage des moissons et la couverture en chaume.

**Bottines** (*bofin*).—Petites gerbes que l'on couche serrées l'une à côté de l'autre sur le pied des chevrons qu'elles dépassent de quelques pouces, couvrant ainsi toute la base d'un versant en formant une saillie pour rejeter à distance les eaux qui descendent du toit. Elles font fonction de coyaux et c'est sans doute pour cette raison qu'en certains endroits on les désigne sous le nom d'*acoyaux*.

**Chapeau** (*capô*).—Les deux dernières garnitures de chaume que l'on pose à cheval sur le faite.

**Cordon** (*kôrdô*) du chapeau.—Le *plion* apparent posé sur chaque côté du chapeau pour le tenir en place.

**Couvre-attaches** (*kuvr atâc*).—Poignées de chaume liées au cordon aux endroits où le cordon lui-même est lié à la *gaule*.

**Clion** (*kliyô*).—*Clayon*, petite hart de *bleuassin* avec laquelle on attache à travers le chaume le *plion* à la *gaule*.

**Échantillon** (*écâtiyô*).—La partie d'une garniture de chaume au-dessous du *plion* qui la recouvre.

**Garni** (*gârni*), s. m.—Garniture, quantité de chaume qu'il faut pour donner à la couverture une épaisseur convenable, et qui est étendue sur toute la largeur du versant entre deux *plions*, l'un qu'elle recouvre, celui de la garniture inférieure, et l'autre qui la relie au toit au moyen des *clayons*.

**Garrot** (*garô*) de hart.—Partie non tordue d'une hart. Le garrot sert à nouer la hart; celui du *clayon* est appointé et sert encore comme d'aiguille pour traverser la garniture, cousue pour ainsi dire, au toit.

**Gaules** (*gô:l*).—Longues perches d'un diamètre moyen de deux à trois pouces, attachées avec des bandes d'écorce d'orme à tous les chevrons qu'elles traversent horizontalement à huit pouces de distance l'une de l'autre, ce qui marque aussi la hauteur de l'échantillon.

La *gaule* est un des éléments principaux de la couverture; elle fait fonction de latte, et c'est sur elle que repose la garniture de chaume qu'elle retient en état par le *plion* et les *clayons*.

Au sud du lac Saint-Pierre, il y a de larges zones de terrains bas, où croissait autrefois en abondance l'épinette rouge, particulièrement dans les parties de ces terrains appelées *savanes*. Un individu de cette essence, généralement grêle à raison de l'humidité du sol et de la densité de la forêt, faisait une *gaule* ou un *plion* tout préparé; on n'avait qu'à lui rogner la tête et à le dépouiller de ses rares branches.

**Herbe-à-liens** (*êrb a lyé*).—Gros foin de grève. Croit jusqu'à six pieds de haut sur les rives du Saint-François inférieur et du lac Saint-Pierre. Estimé à cause de son peu d'altérabilité et de corruptibilité, pour couvrir les bâtiments de la ferme.

**Lattes** (*lât*).—Syn. de *gaules*.

**Oreille** ou **Planche de relève** (*plâ:c dè rlév*).—Planche posée de champ sur la face extérieure du premier chevron d'un versant,

trouée à chaque échantillon dans le haut de sa largeur, elle reçoit les bouts des *plions* en même temps qu'elle relève et retient le bord de la couverture.

**Plion** (*pliyō*).—Petite gaule fixée par un bout à la *planche de relève* et s'étendant sur un *garni* de chaume qu'elle presse et tient en état au moyen des *clayons* qui la relie à la gaule en plusieurs endroits.

#### AUTRES TERMES USITÉS

**Avant couverture** (*avā kuvarṭu:r*).—Avant-couverture, la partie de la couverture qui dépasse la sablière et qui forme l'avance de l'égout.

**Chanfrogner** (*cāfrōṇ:é*).—Chanfreiner, donner à la base du *garni* une forme oblique, en disposant les tiges du chaume de manière à rendre égale et régulière la surface de la couverture.

**Couvarture à pic** (*a pik*).—A pente raide.

**Couvrage** (*kuvrà:j*).—1. Action de couvrir. 2. La couverture elle-même : l'*herbe-à-liens* fait un meilleur *couvrage* que la paille de blé.

**Couvrir en paille** (*kuvrir ā pá:y*).—Couvrir en chaume.

**Dégouttière** (*deguṭyè:r*).—Eau qui tombe goutte à goutte par un interstice formé dans la couverture mal faite.

**Échantillon** (*écāṭiyō*).—Distance entre la série des attaches d'une garniture et celle qui la précède.

**Faitage** (*fètà:j*).—1. La pose du chapeau de la couverture. 2. Le chapeau lui-même : couverture en paille avec *faitage* en *herbe-à-liens*.

**Faïter** (*fèté*) la couverture.—Faire le faite, couvrir la partie pointue du comble et poser le chapeau : opération qui demande du couvreur un soin particulier.

**Long pan** (*lō pā*).—Tout un versant du toit.

## III

## OUTILS, INSTRUMENTS, MACHINES

Batte (*bât*).—Partie du fléau qui s'abat sur le grain.

Bédâne (*bédá:n*).—Bec-d'âne, gros ciseau.

Chapes (*çap*).—Morceaux de cuir qui recouvrent le bout de la batte et du manche et dans lesquels passe l'organeau qui relie bout à bout les deux parties du fléau.

Couteau à ressort (*kutó à rso:r*).—Couteau de poche dont la lame se replie dans le manche. On s'en sert dans la menuiserie des portes.

Égoïne (*égwin*).—Scie à main.

Égoïne à refendre (*égwin a rfā:d*).—Scie à main pour scier en long du bois de peu d'épaisseur.

Godendard (*gódādo:r*).—Longue scie à tronçonner que deux hommes manœuvrent. On s'en sert pour rogner les grosses pièces de charpente, soles, sablières, poutres.

Grand'hache (*grā(h)âc*).—Grande hache, hache à large taillant dont on se sert pour l'équarrissage des grosses pièces de bois.

Ferrée (*fè:rè*).—Pelle en fer dont le tranchant est plat. Employée pour creuser, mais surtout pour niveler les assises des piliers.

Flau (*fló*).—Fléau, instrument à battre les grains, formé d'un manche, appelé *mainquin* et de la batte, liés bout à bout par les chapes et l'organeau.

Janvier (*jāvyé*).—Jambier, bâton adapté au bout de la chaîne du *virvot* et dont on fait entrer les extrémités dans les jarrets de l'animal que l'on vient d'abattre et que l'on veut soulever de terre.

Jour (*ju:r*), our (*u:r*).—Hourd, tréteau dont se servent les scieurs de long pour poser leurs pièces.

Maillet (*mayè*).—Sorte de marteau en bois.

Mainquin (*méké*) (*main-tient* ?).—Partie du fléau que le manœuvreur tient dans les mains quand il fait usage de cet instrument.

**Palette** (*palèt*).—Paroir, instrument dont on se sert pour chanfreiner la garniture de chaume en la posant.

**Pic** (*pik*).—Outil formé d'une barre de fer un peu recourbée, s'emmanchant par le milieu, et dont l'un des bouts est une pointe et l'autre un tranchant. On s'en sert pour creuser en terre dure les fondations de la grange.

**Piochon** (*pyocō*).—La forme de cet outil est celle du pic, moins la partie terminée en pointe. Employé dans certaines localités pour creuser les grandes mortaises.

**Pleumat** (*plæmá*).—Plumeau dont se sert le vanneur pour rejeter hors du van les grenailles.

**Porte-paille** (*pòrtè pá:y*).—Espèce de panier fait de grosses harts de merisiers tordues, ayant la forme d'un râteau renversé, dans lequel on dépose le chaume au fur et à mesure que le coupeur en a besoin.

**Scie à bras** (*si a brá*).—Scie dont la lame dentée est surmontée de deux petits montants en bois fixés à ses extrémités et assemblés à leur mi-hauteur, l'un à bascule, l'autre solidement, à une traverse dirigée dans le même sens qu'elle. On la raidit en tordant au moyen d'un garrot la corde qui relie le haut des montants. Un seul ouvrier la manœuvre.

**Scie de long** (*si dlō*).—Grande scie des scieurs de long, manœuvrée par deux hommes.

**Tape-cul** (*tàpku*).—Syn. de *palette*.

**Trousquin** (*truskē*).—Trusquin, outil dont se servent les scieurs de long pour marquer les traces à suivre avec leur scie.

**Van** (*vā*).—Grand vaisseau en bois dont le fond, plat et de la forme d'un demi-disque, est garni sur la partie circulaire de son contour d'un haut rebord, muni de deux poignées pour le manœuvrer.

**Virvot** (*virvò*).—Espèce de treuil placé en travers sur les poutres de la *batterie*, avec lequel on suspend un animal de boucherie pour avoir plus de facilité à l'écorcher, l'éventrer et le dépêcer.

V.-P. JUTRAS, p<sup>tr</sup>e

Pontgravé, 29 juillet 1905.

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

**Clique** (*klik*) s. f.

|| Foule, bande de gens (dans un sens qui n'est pas toujours défavorable). *Ex.*: Il y avait là une *clique* de gens.—Il y en avait une *clique* = Il y avait là beaucoup de monde.

**Combien** (*kōbyé, kōbê*) adv.

|| Comment. *Ex.*: *Combien* est-il? = Comment est-il?

**Combien que** (*kōbyé kē*) loc. adv.

|| Combien, combien est-ce que. *Ex.*: *Combien qu'ça coûte?* = Quel est le prix?—*Combien qu'ça se vend?*—Combien cela se vend-il?

DIAL. *Combien que* = m. s., en Normandie, TRAVERS.

**Combine** (*kōmbāyn*) s. m. et f.

|| Syndicat d'accaparement, trust, cartel. *Ex.*: Nous ne sommes pas dans la *combine*, nos prix sont restés les mêmes = Nous ne faisons parti d'aucun syndicat d'accaparement, d'aucun trust, etc.—Le *combine* des tabacs = Le trust des tabacs.

ÉTYM. Angl. *combine* = m. s.

**Cométique, comitique** (*kômétique, kōmitik*) s. m.

|| Traineau tiré par des chiens, dont on se sert au Labrador, etc.

**Commandable** (*kōmādāb*) adj.

|| Qui peut être raisonnablement commandé. *Ex.*: Ces ouvriers ne sont pas *commandables* = sont revêches à tout commandement.

VX FR. *Commandable* = qui se commande, qui est de précepte, GODEFROY.

**Comme** (*kôm*) conj.

|| Que. *Ex.*: Je chante aussi bien *comme* lui = aussi bien que lui.

VX FR. *Comme* = que, GODEFROY, LITTRÉ. Vaugelas ne condamne pas cette forme de langage. « Le *que*, dit-il, est meilleur, mais *comme* n'est pas mauvais. »

DIAL. *Comme* substitué à *que* est un normandisme, MÉNAGE, MOISY, ROBIN. Il se trouve aussi dans le Bas-Maine, DOTTIN.

**Comme de juste** (*kòm dè jus*) loc. adv.

|| Comme il est juste.

FR. « *Comme de juste*, loc. pop. qu'il faut écarter. *De juste* n'est pas français, et il ne le devient pas davantage pour être joint à *comme* », LITTRÉ.

DIAL. *Comme de juste* se dit en Normandie, DUBOIS, TRAVERS.

**Comme de raison, comme de bonne raison, comme de bonne** (*kòm dè rezō, kòm dè bòn rezō, kòm dè bòn*) loc. adv.

|| Sans doute, assurément. *Ex.*: Êtes-vous allé aux courses? *Comme de bonne* = Sans doute.

FR. DARM. enregistre *comme de raison* = comme il est juste; et BESCH. le donne avec l'indication *familier*.

VX FR. *Comme de raison*, façon de parler usitée chez les juristes, LA CURNE.

**Comme tout** (*kòm tut*) loc. adv.

|| Beaucoup, extrêmement, tout-à-fait. *Ex.*: Il m'a fait endèver *comme tout*.—Il est fin *comme tout*.—C'est beau *comme tout*.

FR. *Comme tout*, loc. pop., mais qui n'a rien en sa faveur, LITTRÉ.

DIAL. Cette locution est en usage dans la Normandie, ROBIN, TRAVERS, MAZE; la Picardie et le Centre de la France, CORBLET; le Bas-Maine, DOTTIN.

**Comme de fait** (*kòm dè fèt*) loc. adv.

|| En effet, de fait, en réalité.

DIAL. Cette locution est usitée avec le même sens dans le Berry, HUGUES LAPAIRE.

**Comme d'icite à demain** (*kòm d' isit a dmé*) loc. adv.

|| (Superlatif). *Ex.*: C'était long *comme d'icite à demain*.

**Comme manière de** (*kòm manè:r dè*).

|| Une manière de, une espèce de. *Ex.*: Il avait *comme manière de* casque sur la tête = Il avait une manière, une espèce de casque.

FR. *Manière* = ce qui a l'apparence d'une chose, BESCH.

**Comme pour mourir** (*kòm pur muri:r*) loc.

|| Avec vive instance, on ne peut plus, d'une façon excessive  
*Ex.*: Il l'a prié *comme pour mourir* de l'accompagner.

**Comment** (*kômā*) adv.

|| Combien. *Ex.*: *Comment c' que ça vaut?* = Combien cela vaut-il?

**Comment que** (*kômā kè*) adv.

|| Combien. *Ex.*: *Comment qu'ça coûte?*

**Comment c' que** (*kômā s kè*) loc.

|| Comment est-ce que. *Ex.*: *Comment c' que vous faites pour chanter comme ça?*

**Commerce** (*kômèrs, kômàrs*) s. m.

|| Désordre, tapage, embarras. *Ex.*: Sapristi! quel *commerce* les enfants font-ils en haut? = Quel bruit, quel tapage...

DIAL. *Commerce* = m. s., dans le Bas-Maine, DOTTIN.

**Commerceau** (*kômèrsó, kômàrsó*) s. m.

|| Petit commerce.

**Commignon, commugnon** (*kòmiñō, kòmuñō*) s. f.

|| Communion.

DIAL. *Commugnon* = m. s., dans le parler du Bournois, ROUSSEY.

**Commission** (*kòmisyo*) s. f.

|| Affaire quelconque, emplette, course que l'on fait pour autrui ou pour soi-même.

FR. *Commission* = emplette, course qu'un particulier demande à un autre de faire pour lui, DARM. Ce mot en français implique l'idée d'une charge donnée par une autre personne.

DIAL. *Commission* s'emploie pour emplette et course que l'on fait pour son propre compte, en Normandie, MOISY, ROBIN; dans le Centre de la France, JAUBERT; dans le Bas-Maine, DOTTIN.

**Commune** (*kòmun*) s. f.

|| Terrain commun, qui sert de pâturage aux animaux de la ferme, dans une paroisse, un canton.

DIAL. *Commune* = m. s., dans le Bas-Maine, DOTTIN.

**Communs** (*kòmā*) s. m. pl.

|| Latrines.

DIAL. Ce mot est en usage dans la Saintonge, ÉVEILLÉ, et dans plusieurs autres provinces, DARM., LAR.

**Compagnée** (*kōpaɲé*) s. f.

1° || Compagnie, réunion de personnes que les relations du monde rassemblent dans un salon, une salle quelconque. *Ex.*: Bonjour, la *compagnée*, dit-on, pour saluer un groupe de personnes.

VX FR. *Compagnée* = compagnie, réunion, société, Bos. Au XVII<sup>e</sup> s., VAUGELAS condamne cette forme.

DIAL. *Compagnée* se dit encore en Normandie, Du Bois, et dans le Bas-Maine où l'on emploie comme au Canada: *Bonjour, la compagnée*, DOTTIN.

2° || Épouse, fiancée, etc. *Ex.*: Venez veiller avec votre *compagnée*. (Cette invitation faite à un homme signifie: Venez veiller avec votre femme, s'il est marié; avec votre *blonde*, votre amie, s'il ne l'est pas.)

**Comparage** (*kōpàrà:j*) s. m.

|| Compérage. (V. ce mot.)

VX FR. *Comparage* = compérage, LACURNE.

**Comparager** (*kōpàràjé*) v. tr.

|| Comparer.

VX FR. *Comparager* = comparer, DU CANGE, BOREL, COTGRAVE, OUDIN, MONET, LA CURNE, GODEFROY.

DIAL. *Comparager* = m. s., dans le Centre de la France, JAUBERT.

**Comparition** (*kōpàrisyō*) s. f.

|| Comparution.

VX FR. *Comparition* = comparution, COTGRAVE.

DIAL. *Comparition* est en usage en Normandie, MOISY.

**Compâtieux** (*kōpá:syá*) adj.

|| Compatissant.

**Compérage** (*kōpèrà:j*) s. m.

1° || Cérémonie du baptême d'un enfant. *Ex.*: J'ai assisté au *compérage*.

2° || Fête de famille à l'occasion d'un baptême.

3° || Ceux qui présentent l'enfant au baptême. *Ex.*: J'ai vu passer deux *compérages*.

DIAL. *Compérage* a ces sens dans le Poitou, FAVRE; dans le Centre de la France, JAUBERT; dans l'Aunis, BESCH.

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Glossaire des patois de la Suisse romande. Huitième rapport annuel de la rédaction—1906.* Neuchâtel (Attinger), 1907, 18 pp.

La publication de l'*Atlas linguistique de la Suisse romande* a été retardée, par suite de difficultés assez semblables à celles qui retardent, chez nous, l'apparition du premier volume de notre *Glossaire*. . . Mais nos confrères de Berne, plus heureux que nous, espèrent recevoir bientôt l'aide qu'ils méritent et faire paraître un premier fascicule d'une dizaine de cartes.

Les travaux du glossaire suisse-romand se poursuivent avec le plus grand succès; le huitième rapport de la rédaction nous fait connaître les progrès de l'entreprise en 1906: récolte des matériaux par questionnaires (752 carnets rentrés pendant l'année), enquêtes personnelles des rédacteurs et de leurs auxiliaires, dépouillement de manuscrits et d'imprimés, classement, rédaction, etc.

---

A. CARLIER. *Fabliaux*. Paris (Édition de l'*Impulsionnisme*), 1906, in-8°, XVII+202 pp.

Les pages liminaires de ce livre contiennent une étude sur les *Symptômes d'une prochaine rénovation poétique et sur l'histoire du fabliau*, par M. Florian Parmentier, auteur de la *Physiologie morale du poète* et fondateur de l'*Impulsionnisme*.

Nous avons dit déjà (*Bull.*, IV, 117) quelle conception se fait de la poésie M. Parmentier. S'il aime les récits de M. Carlier, c'est parce que, «à une époque de pédantisme, de bluff, de spéculation intellectuelle, de civilisation compliquée. . . dans une période de vie factice, de beauté paradoxale et de mensonge logique», l'auteur de ces *Fabliaux* «s'applique, dans le silence intérieur d'une philosophie ingénue, souriante et discrète, à écrire avec l'antique simplicité des âmes neuves».

En effet, par l'observation doucement malicieuse, par le tour d'esprit primitif, par la phrase naïve, sans parure, et qui paraît

plutôt maladroite et gauche parfois, la poésie de M. Carlier nous « reporte à six ou sept siècles en arrière ». « Ce style familier et cette bonhomie, dit M. Parmentier, ces motifs observés autour de soi, pris dans la vie, ce gros bon sens de philosophie populaire mêlé à je ne sais quelle délicatesse du meilleur aloi, ce souci de moraliser qui se retrouve jusqu'en les facéties les plus amusantes, ce plaisir de critiquer sur un ton narquois qui sait condescendre à la pitié, lorsqu'il convient, tout cela n'est-ce point l'esprit gaulois et l'art français ? »

M. Parmentier n'a peut-être pas oublié qu'il écrivait la préface des *Fabliaux*, et il aurait pu aussi faire quelques critiques. Mais, il est vrai, le lecteur est agréablement étonné de rencontrer un homme « assez sauvage, assez indépendant, assez isolé de nos somptueuses décadences », pour écrire très facilement des vers très simples.

Quant à la doctrine de M. Parmentier, nous ne comprenons pas qu'il hésite à reconnaître quelle est « cette puissance ultrahumaine en qui réside le Vrai, le Bien, le Beau, et qui est la Vie essentielle », et en qui il a foi ; nous nous étonnons que, touchant à la Vérité, il n'ose pas l'appeler de son vrai nom, et donne à sa théorie de l'Impulsionnisme une base matérialiste qui lui convient si peu.

---

Alfred DUTENS. *Étude sur la simplification de l'orthographe*. Paris (de Rudeval), 1906, in-8°, 484 pp. (6 fr.)

Voilà l'étude la plus considérable qu'on ait encore fait paraître sur la réforme orthographique : un in-octavo de 484 pages ! L'auteur trace le plan suivant lequel il lui paraît naturel de concevoir une amélioration de notre orthographe. « Se borner à formuler d'une plume hâtive quelques principes généraux constitue un procédé commode mais superficiel » ; M. Dutens se place uniquement sur le terrain de l'intérêt pratique, et il fait une discussion minutieuse de toutes les graphies officielles qui appellent un changement ; il aborde franchement les faits, les scrute avec rigueur et ne craint pas de descendre jusqu'aux moindres détails. Une réforme est nécessaire, mais elle n'est pas susceptible d'une rigueur mathématique. Aussi, M. Dutens n'est ni étymologiste intransigeant, ni phonétiste outré : la réforme telle qu'il la conçoit a pour

base un phonétisme mitigé par de larges exceptions, « dont les plus importantes prennent leur source dans la nécessité de garder à la langue écrite sa clarté intégrale ». Simplifier par degrés l'orthographe actuelle et en éliminer les contradictions les plus gênantes, mais sans sortir des chemins battus et de manière à porter le moins de trouble possible dans les habitudes acquises, voilà le projet de M. Dutens, et c'est celui des réformistes modérés.

Qu'on soit réformiste ou non, on prend un vif intérêt aux savantes et instructives discussions de l'auteur. Si je pouvais rendre compte de cet ouvrage par le menu, je rejetterais quelques-unes des règles posées par M. Dutens et je ferais certaines réserves ; mais je ne laisserais pas d'avouer que son livre jette sur la question une belle lumière et que son plan de réforme est, dans ses lignes principales, sage et pratique.

---

Étienne DUPONT. *Les pèlerinages d'enfants allemands au Mont Saint-Michel* (XIV<sup>e</sup> siècle). Paris (Lechevalier), 1907, 44 pp.

M. Dupont, président de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo, a beaucoup écrit sur le Mont Saint-Michel. Il donne aujourd'hui, dans cette plaquette, les plus curieux renseignements sur les pèlerinages d'enfants allemands à la célèbre abbaye, au XIV<sup>e</sup> siècle.

M. Dupont cite de nombreux documents, où sont racontés ces pèlerinages extraordinaires d'enfants de huit, neuf, dix et douze ans, qui venaient « de tous les pays, villes, villages d'Allemagne, de Belgique et d'autres contrées », souvent « malgré la volonté de leurs parents », pour visiter le pieux sanctuaire et offrir des drapiers à l'Archange.

ADJUTOR RIVARD.

# LIVRES ET REVUES

(CANADIANA)

---

JAMES GEDDES jr. *Canadian-French, 1902-1904*. Dans le *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der Romanischen Philologie* (Annuaire critique des progrès de la Philologie romane), Leipzig, vol. VIII, 1906, pp. I 217-I 258.

Les lecteurs du *Bulletin* connaissent l'œuvre que poursuit M. Geddes dans l'*Annuaire* de Vollmöller. Il suit avec un soin remarquable le mouvement littéraire canadien-français, il enregistre à mesure qu'ils paraissent les ouvrages publiés au Canada, puis il en dresse pour le *Jahresbericht* l'inventaire analytique et critique.

Cette année, la revue bibliographique de M. Geddes couvre trois années, 1902, 1903 et 1904, et comprend 315 articles.

Au chapitre du langage, l'auteur raconte la fondation de notre Société, analyse les trois premiers volumes du *Bulletin*, et fait de notre œuvre l'appréciation la plus flatteuse. «Not only for the study of Canadian-French, dit-il en terminant, but for the study of the French language, looked at scientifically in its linguistic ramifications, this publication far and away outclasses anything along similar lines published either in French or in English in this country.»

---

ÉPHREM CHOUINARD. *Un incident au Palais de Justice*. Poème héroï-comique. Québec, 1906, in-8°, 16 pp. (25 sous).

Récit satirique d'un incident tragi-comique dont s'amusa naguère le Barreau de Québec. Personnages: deux avocats, un Conseil du Roi, et un juge...

---

La *Revue des Poètes* du 10 février a publié (p. 40) une belle pièce de M. Chapman, *la Beauce*, avec un portrait du poète.

Beaux vers, mais dont plusieurs, bien que d'inspiration canadienne, ne sentent pas le terroir :

Le blé se berce au souffle ardent de messidor. Etc.

---

M. C.-J. Magnan, dans *l'Enseignement primaire* de février, a donné un bon article sur *Nos livres classiques*. Il se réjouit à la pensée que bientôt nos écoles seront pourvus de livres de classe canadiens.

« Le temps est arrivé pour les catholiques de la province de Québec, de songer à donner à leurs enfants, par l'entremise du livre, une éducation bien canadienne et franchement chrétienne. »

Nous pensons, avec le directeur de *l'Enseignement primaire*, qu'il faut encourager par tous les moyens possibles la publication de livres classiques canadiens-français. Mais veillons à ce que ces livres soient, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pédagogique, de premier ordre.

---

Le 28 février, à Boulogne-sur-mer, M. Léon Lejeal a donné une conférence, avec projections électriques : *Le long du Saint-Laurent*. Le 27 février, il a lu devant la Société des études historiques, à Paris, une étude sur *le Parler français au Canada*.

---

M. Julien Vinson rend compte, avec éloges, dans la *Revue de Linguistique et de Philologie comparée*, 15 janvier, pp. 56-58, des *Noms géographiques* de M. Eugène Rouillard.

ADJUTOR RIVARD.

## SARCLURES

---

\* \* « *Usez la peinture vert celle qui reste est la Lucas Imperial French Green.* » Voici une annonce en *parisian french*, qui, nous l'espérons, n'aura pas la durée de l'article de commerce dont elle proclame les qualités. Elle ne sera pas *celle qui reste*.

\* \* « Nous sommes heureux d'annoncer que notre nouvelle *ligne exclusive* de tapisseries est maintenant prête... Les *Bordures sont le même prix* que les tapisseries qu'elles appareillent. Un grand nombre des tapisseries les plus artistiques sont à la portée des personnes à la « Bourse Mince » aussi bien qu'à celles à la « Bourse Grasse ».

*Ligne de marchandise* est un anglicisme, mais qu'est-ce qu'une *ligne exclusive* de la tapisserie ? Les « Bordures » qui sont « le même prix que les tapisseries », nous font connaître un rapport d'identité ignoré jusqu'aujourd'hui. Outre la spirituelle apposition de la *Bourse mince* et de la *Bourse grasse*, la dernière phrase renferme de véritables richesses de style et d'expression. Le vulgaire aurait dit : Nos tapisseries sont à la portée de toutes les bourses, ou, à la portée de la bourse de toutes personnes ; ici, les tapisseries sont à la portée de toutes personnes, plutôt qu'à la portée de leur bourse. Toutefois toutes les tapisseries ne sont pas à cette portée, car on nous avertit qu'un grand nombre de tapisseries sont à la portée des grosses et des petites bourses ; c'est dire qu'il y en a qui ne sont à la portée d'aucune personne, et d'aucune bourse. C'est ce qui ferait comprendre peut-être comment la ligne des tapisseries est exclusive.

\* \* « Vente de jupes de promenade. Ces jupes *se présentent* dans toutes les dimensions pour habiller femmes de tailles ordinaires, femmes petites et grandes—de sorte que dans la plupart des cas, vous pouvez être *habillées sans la moindre altération.* »

« Être habillées sous la moindre altération » par des jupes qui se présentent dans toutes les dimensions, voilà un avantage fort considérable, et nous conseillons fort à nos lectrices de profiter de cette précieuse occasion.

## ANGLICISMES

---

Anglicismes	Équivalents français
Coucher dans un <i>bed</i> . . . . .	Coucher dans un banc-lit (meuble qui sert de banc quand il est fermé, de lit quand il est ouvert).
Faire un <i>bed</i> de mortier. . . . .	Faire un lit de mortier.
<i>Bedder</i> . . . . .	Fixer dans un lit de ciment, de mortier, etc.
<i>Bedder</i> une vitre. . . . .	Poser une vitre à une fenêtre, la fixer dans du mastic.
<i>Bedder</i> une pierre. . . . .	Asseoir une pierre sur un lit de ciment ou de mortier.

---

<i>Black-eye</i> . . . . .	Coup de poing sur l'œil; effet de ce coup de poing.
Je lui ai <i>amanché</i> une <i>black-eye</i> .	Je lui ai donné un coup de poing sur l'œil.
Il est sorti de la bagarre avec un <i>black-eye</i> . . . . .	Il est sorti de la bagarre avec un œil poché, un œil au beurre noir.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

**Atlas linguistique de la France**, publiée par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

\*  
\*  
\*

**Polybiblion.** Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

\*  
\*  
\*

**L'Argus des Revues.** Mensuel. Publié par l'*Argus de la Presse*. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'*Argus*, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

\*  
\*  
\*

**Le Courrier de la Presse.** Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50.

FEU VIE ACCIDENT

**Arthur Marcotte**

A G E N T

Commercial Union, Phoenix of Hartford,  
Canada Accident.

**82, rue St-Pierre - - QUÉBEC**

TELEPHONE 1290

A LA LIBRAIRIE DU CLERGE

# J. P. GARNEAU

6, RUE DE LA FABRIQUE, H.-V.

LIVRES RELIGIEUX, CLASSIQUES, DE LITTÉRATURE, ETC., ETC.  
ARTICLES RELIGIEUX ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

---

AU CREDIT PAROISSIAL

## J.-P. GARNEAU

(Successeur de C.-B. LANCTOT)

5, RUE SAINT-JEAN

GRAND CHOIX DE CHASSABLES, VASES SACRÉS, STATUES,  
CANCÉLABRES, BRONZES D'ÉGLISES. etc., etc.  
ENCENS, HUILE DE 8 JOURS, CIERGES

SPECIALITES. Bannières, Drapeaux de tous genres, et Statues de toutes grandeurs.

N. B.—Toute commande reçue à ces deux magasins sera promptement exécutée

---



# Z. PAQUET

MAGASIN A RAYONS

*Arrivage quotidien de*

## HAUTES NOUVEAUTÉS

— POUR —

COSTUMES TAILLEUR,

MANTEAUX,

COLLERETTES,

JUPES DE ROBES

TOURS DE COU,

FICHUS POUR DAMES

Etc., Etc.



"TWEEDS" ANGLAIS ET ECOSSAIS,

SERGES DE HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS.

Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs,  
de la est à lui seul un grand magasin.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS

MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA ★ MEUBLES  
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES

USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ

**Z. PAQUET,** 163 a 171, Rue St-Joseph  
**QUEBEC.**

TELEPHONE : 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

# EDOUARD MARCOTTE

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE

“ L'ANNUAIRE DES ADRESSES DE QUÉBEC ET LÉVIS ”  
IMPRIMEUR ET RELIEUR

Livres, Brochures, Périodiques, Impressions de luxe,  
Impressions commerciales en noir et en couleurs

## Catalogues

VARIÉTÉ de caractères.—Intercalation de gravures en couleurs d'échantillons-spécimens.

## Catalogues, Prix Courants

TRÈS grande variété de caractères et de chiffres les plus nouveaux permettant l'établissement et la composition rapide des catalogues et des prix courants les plus compliqués.

## Tarifs, Circulaires

COMPOSITION et dispositions aussi variées que le client le désire.

## Brochures de Publicité

BROCHURES destinées à faire connaître, à lancer un produit nouveau, ou à soutenir l'ancienne réputation d'un produit de marque.

## Imprimés Divers

pour

## Spécialités

Enveloppes, Étiquettes, Bandes de garantie, Mode d'Emploi, Prospectus.

NOMBRE de produits et toutes les spécialités, livrés en boîtes, en étui, en bouteilles, en sacs papier ou toile, etc., sont accompagnés de modèles divers d'imprimés, tels qu'enveloppes, étiquettes, prospectus, bandes de garantie, mode d'emploi, etc. J'exécute ces modèles aux prix les plus réduits possibles et avec une régularité parfaite dans les teintes du papier ou de l'impression, dans la forme extérieure, ce qui, bien souvent, contribue à caractériser une marque.

## Reliure de tous genres

PLEINE toile, pleine basane verte ou rouge, et demi-basane, plein chagrin ou demi-chagrin. Dorure et gaufrage or, argent, blanc et couleur.

IMPRIMERIE-RELIURE-FABRIQUE DE RÉGISTRES

QUÉBEC: 82-84, RUE SAINT-PIERRE

TÉLÉPHONE 1290

# BULLETIN

DU

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs; \$2.00 pour les membres titulaires; \$1.00 [Étranger: 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1<sup>er</sup> février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Le premier, le deuxième et le quatrième volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume: \$2.50; le troisième volume ne se vend que dans la série complète des quatre années du BULLETIN, dont le prix est de \$10.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Bureau de Poste, casier N° 221)

QUÉBEC

---

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur

## AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 3*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *C* pour publier le questionnaire sur les mots en *D*.

---

**Les Contemporains.** (5, rue Bayard, Paris). Hebdomadaire; un an, 6 fr. 20 janvier: *Emile Souvestre*; 27 janvier: *Mgr Guillaume Donarre*.

\* \* \*

**Le Mois littéraire et pittoresque.** Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14fr. Sommaire du No de mars: *Alcée*, par M. Reynès-Monlaur; *Les Bourbons avant 1815*, par Gilbert Stenger; *Combats de coqs*, par Ch. Picard; *Faut-il rire?* par Émile Faguet; *Le Chemin de la Croix*, par Armand Praviel; *Après l'option* (suite), par Roger Duguet; *Mexique d'autrefois et d'aujourd'hui*, par M. Léra; *Comment se fait un gant*, par Fernand Noat; *Les petits marmittons*, par Georges Meny; *L'ardoise*, par O. Rossat; *La légende de Clémence Isaure*, par le cardinal Mathieu; *Electre*, par Alfred Poizat; Pages oubliées, etc.